



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Paris, le 12 juillet 2019  
N°1343

## Communiqué de presse

### Comité stratégique de la filière automobile

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie et des Finances, et **Elisabeth Borne**, ministre auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des Transports, ont réuni aujourd'hui le Comité Stratégique de Filière, en présence des constructeurs automobiles, des équipementiers, de Luc Chatel, président de la Plateforme automobile (PFA), de Jean Rottner, représentant des Régions, des représentants syndicaux et des organisations professionnelles.

Bruno Le Maire a rappelé l'engagement de l'État aux côtés des acteurs de la filière automobile pour faire face collectivement à des mutations d'ampleur inédite, dans un contexte international particulièrement difficile. L'année 2019 représente une période critique pour concrétiser le virage vers l'électromobilité et engager la réduction des émissions de gaz à effet de serre que nous souhaitons collectivement au niveau européen.

Les ministres ont également rappelé les avancées dans la mise en œuvre du contrat de filière, 15 mois après sa signature :

- déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques : le projet de loi d'orientation des mobilités facilitera leur essor. Le ministère de la Transition écologique et solidaire réunira dès septembre les acteurs de cette filière pour établir une trajectoire de déploiement et travailler ensemble sur les conditions qui permettront de la tenir, en termes de bornes publiques comme privées. Le dispositif ADVENIR a également été prolongé pour financer le déploiement des bornes de recharge ;
- filière européenne de batteries électrique : elle vient de connaître d'importantes avancées, notamment la pré-notification du projet le 28 juin 2019, avec 7 États membres et 17 partenaires industriels ;
- campagne d'information sur le véhicule électrique : elle sera lancée en septembre pour favoriser son développement et lutter contre la diffusion d'informations erronées.
- gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences : la PFA a réalisé des avancées importantes dans le cadre du projet "Attractivité, Compétences et Emplois". Une tranche supplémentaire de travaux de 10,8 millions d'euros sera engagée d'ici à septembre sur la base des nouveaux projets déposés par la PFA. L'État débloquera un soutien financier pouvant aller jusqu'à 5,4 millions d'euros pour accompagner cette nouvelle tranche de travaux.



- véhicules autonomes : Elisabeth Borne a rappelé l'avancée des travaux conduits sous la coordination d'Anne-Marie Idrac, Haute représentante pour le développement des véhicules autonomes. 16 expérimentations viennent d'être lancées dans le cadre des projets SAM et ENA, portés par la PFA et l'IFSTTAR respectivement, soutenus par l'Etat dans le cadre du programme d'investissement d'avenir. Elles permettront notamment de développer des services de navettes autonomes en milieu rural et péri-urbain. Le projet de loi d'orientation des mobilités créera par ailleurs le cadre permettant d'autoriser la circulation en régime permanent des véhicules autonomes.

D'autre part, afin de répondre de façon indépendante et scientifiquement fondée aux questions de l'émission en conditions réelles des véhicules thermiques récents, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, en charge de la qualité de l'air, et le ministère de l'Economie et des Finances, lanceront dans les jours à venir une étude qui sera dirigée par l'IFP Energies nouvelles (IFPEN), expert national en motorisations et qui sera rendue sous 9 mois. Elle devra établir de manière rigoureuse la réalité des émissions de polluants divers (notamment NOx et particules fines) associées aux moteurs thermiques essence et diesel les plus récents, dans des conditions réelles de circulation, y compris avec des véhicules au kilométrage élevé, et en laboratoire.

Sur la proposition de Luc Chatel, président de la PFA, Bruno Le Maire a annoncé l'organisation à Bercy, le 2 décembre, d'un événement qui réunira de nombreuses PME et ETI de la filière, pour préparer ensemble au mieux l'entrée de notre filière dans la nouvelle décennie.

**Contacts presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire      01 53 18 41 13      [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)  
Cabinet d'Elisabeth Borne      01 40 81 77 57      [secretariat.presse-transport@transport.gouv.fr](mailto:secretariat.presse-transport@transport.gouv.fr)